académie Rennes

direction des services départementaux Morbihan

Éducation nationale

# PROJET D'ECOLE 2016-2019

Ecole : Arc en Ciel

☐ Maternelle ☐ Elémentaire ☒ maire ☐ RPI ☐ expérimentation école multi-sites

☐ REP

Commune(s) : Saint Dolay

Circonscription : Rives de Vilaine Collège Secteur de Recrutement : Redon

## Fiche N° 1 - Parcours de l'élève, cycles 1, 2 et 3 : continuité des apprentissages et fluidité des parcours / prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers

Références :
Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013, d'Orientation, de Programmation et de Refondation de l'Ecole
BO du 13 novembre 2014 portant sur les instances pédagogiques à l'école et au collège
Décret n°2014-1377 du 18 novembre 2014 relatif au suivi et à l'accompagnement pédagogique des élèves
Circulaire n°2014-107 du 28 août 2014 relative au fonctionnement des RASED
Loi n°2005-102 du 11 février 2005
Circulaire n°2015-129 du 21 août 2015 relative aux ULIS

| 1<br>La thématique | 2<br>La mise en œuvre |
|---|---|
| **Le parcours de l'élève** | Les instances sont-elles mobilisées sur cette question ? (conseils de maîtres, de cycle, conseil écoles-collège, conseil d'école) ?<br>Dans l' école, la continuité du parcours de l'élève, dès la maternelle, est-elle une préoccupation partagée ? Qu'est-ce qui, éventuellement, lui fait obstacle ?<br>Quels outils sont mobilisés par l'équipe ? Existe-t-il des outils communs au sein de l'école ? (programmations, progressions, manuels, fichiers, méthodes de lecture, usages du numérique…) A quelle échelle (les classes de même niveau, le cycle, l'école, l'école et le collège …) ?<br>Pour les compétences les moins maîtrisées, une progressivité des apprentissages est-elle envisagée ? (programmations réajustées…)<br>Quels sont les dispositifs pédagogiques communs mobilisés pour y répondre ? (différenciation pédagogique, groupes de besoin, plans, contrats de travail individualisés, anticipation des obstacles liés aux apprentissages …)<br>Les outils des élèves sont-ils conçus en équipe dans la perspective de la continuité du parcours ? (cahiers de réussite, de vocabulaire, de sciences, de littérature ….)<br>Comment sont pensées les liaisons entre les cycles garantissant la cohérence des apprentissages ?<br>Le projet d'école est-il un objet de référence pour l'équipe ? Fait-il l'objet d'un bilan annuel en équipe ?<br>**notion d'inclusion est-elle interrogée dans notre équipe ?** |
| **La personnalisation du parcours** | L'organisation de l'environnement scolaire est-il adapté aux besoins de tous les élèves et de chaque élève ?<br>-espace (aménagement des classes, déplacements des élèves…)<br>-temps (emplois du temps, rythmes scolaires, horaires alignés, variation des modalités de travail, prise en compte des périodes de vigilance, transitions…)<br>A quelle échelle ce diagnostic est-il partagé (les classes de même niveau, le cycle, l'école, l'école et le collège …) ?<br>Comment la personnalisation du parcours est-elle interrogée dans les classes de maternelle ? Dans les classes d'élémentaire ? Dans l'école ?<br>Le PPRE est-il mobilisé par l'équipe pour assurer la cohérence d'un programme d'actions au bénéfice de la réussite de l'élève ?<br>Les APC sont-elles mobilisées dans ce cadre ? A quel moment de l'année ?<br>Les stages de remise à niveau sont-ils proposés aux élèves de CE1, de CM qui en ont besoin ?<br><br>Dans l'école, qu'est-ce qui favorise l'inclusion de tous ? |

| | |
|---|---|
| **Le parcours des élèves à besoins éducatifs particuliers** | Tous les dispositifs sont-ils connus et mobilisés (PPRE, PAI, PAP, PPS) ? Les partenaires identifiés ?<br>La recherche d'adaptations pédagogiques est-elle appréhendée en commun ? (conseil de cycle, équipe éducative, ESS) |
| **Communication sur le parcours de l'élève** | Une réflexion sur les outils de communication, à destination des familles, rendant compte des acquis et des progrès de l'élève, sur l'ensemble des cycles, a-t-elle été conduite en équipe ?<br>L'équipe a-t-elle interrogé les modalités d'évaluation positive pratiquée tout au long du parcours de l'élève ? (compétences, notes, validations, observations).<br>L'élève est-il associé à une part de son évaluation ?<br>Le parcours de l'élève est-il appréhendé à l'aune du concept d' « école bienveillante » porté par la Refondation de l'Ecole ?<br>Le bilan de compétences en fin de maternelle est-il transmis aux parents ? à l'enseignant de CP ?<br>Le livret scolaire est-il mis en œuvre ? (renseignement périodique, signatures des parents, transmission inter degrés)<br>La contractualisation des dispositifs d'aide fait-elle l'objet d'une communication avec les familles ? Avec le collège ? (APC, PPRE, stage de remise à niveaux, PPRE-passerelle)<br>L'absentéisme fait-il l'objet d'un suivi régulier ? Son traitement fait-il l'objet d'une démarche particulière ?<br>Existe-t-il un outil de suivi de chaque cohorte d'élèves ? |
| | Les modalités de l'évaluation des acquis des élèves (conception, exploitation, suivi, communication…) sont-elles coordonnées en équipe ? Ces évaluations prennent-elles appui sur les réussites des élèves ?<br>Comment est prise en compte la diversité des élèves ? (modalités de différenciation pédagogique en classe ? lors des APC ?)<br>Des actions favorisant la réussite scolaire existent-elles ?<br>Comment sont mises en œuvre les liaisons GS/CP, cycle 2/cycle 3, école/collège ? Quels sont les outils de liaison ? |

## Volet 1 : Parcours de l'élève

**- Continuité des apprentissages et fluidité des parcours** **- Prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers**

### Constats prenant appui sur un ou des indicateurs issus de la fiche méthodologique 1

| Atouts et points forts au niveau de l'école (ce qui existe, ce qui est efficace) | Points à améliorer au niveau de l'école |
|---|---|
| - organisation de conseils : *conseils des maîtres* hebdomadaires pour faire le point sur les réussites, les points à revoir, la passation d'informations diverses, les projets de classe, les échanges de pratiques… / *conseils de cycle* trimestriels pour faire le point sur les élèves (les besoins particuliers, les difficultés repérées, les orientations à prévoir, les besoins en prises en charge extérieures type orthophoniste, psychologue scolaire, partager les progrès des élèves... / *conseils d'école* trimestriels qui votent puis rappellent les axes prioritaires du projet d'école et les moyens mis en œuvre tout au long de l'année pour y parvenir (exemple : projet cirque 2015 – 2016 présenté en conseil avec pour objectif de fédérer les élèves, de créer un climat d'entraide et de bienveillance entre eux)<br><br>- programmations/progressions : mise en place d'une progression par cycle qui suit les programmes et harmonisation des programmes , programmation spiralaire en histoire, géographie, anglais et sciences pour tous les cycles, programmation commune pour un niveau réparti sur deux classes<br><br>- décloisonnements organisés les après-midis mobilisant l'ensemble des enseignantes de l'école en sciences/découverte du monde, anglais et le mercredi matin pour le cycle 3. Cela permet de reformer des groupes de niveaux répartis sur plusieurs classes. Et décloisonnements pour les CP en lecture, écriture et anglais.<br><br>- groupes de besoin en cycle 2 notamment mis en place en lecture et inclusions ponctuelles de certains élèves de CE1 en CP<br><br>- Développement de l'autonomie au sein des classes favorisée par un aménagement judicieux de l'espace et par une mise à disposition d'outils qui rendent les élèves autonomes (sous-mains, affichages organisés, travail en ateliers en cycle 1 et cycle 2). L'autonomie est une compétence qui doit être acquise à l'entrée en 6ème pour l'ensemble des élèves, cela a été souligné lors des rencontres liaison école-collège<br><br>- Rencontres CM2 – 6ème : à l'occasion de la visite du collège de secteur<br><br>- Logiciel commun pour les livrets scolaires (livréval) et harmonisation de la notation (couleurs et bulletins donnés à la même période trois fois dans l'année)<br><br>- Rencontres avec les parents et les intervenants extérieurs (TAPS, garderie…) | - Mise en œuvre des PPRE : pas assez d'inclusions des élèves en difficultés dans les autres classes et pas assez de diffusions auprès de l'ensemble de l'équipe enseignante de ces PPRE<br><br>- Donner plus de sens aux apprentissages en travaillant sur des projets communs à toutes les classes de l'école et pluridisciplinaires pour réutiliser des notions vues en classe (exemple : rédiger un exposé et le présenter). L'accent doit être mis sur la maîtrise de la langue (priorité des nouveaux programmes en cycle 2) et notamment l'orthographe, compétence la moins maîtrisée en juin 2015 en CE1 et CM2 ainsi que les grandeurs et mesures et la géométrie, domaines également les moins maîtrisés en fin de CE1 et CM2 dans notre école. Les situations d'apprentissage doivent ainsi être plus concrètes.<br><br>- Manque de suivi des élèves bénéficiant des APC qui ne permet pas d'assurer une continuité entre les différentes prises en charge en APC pour un élève. Cela est important notamment lorsqu'un élève n'est pas pris en charge par son enseignante.<br><br>- Auto-évaluation des élèves pour permettre de mesurer les progrès, pour renforcer l'estime de soi, connaître ses capacités et cibler ses difficultés. Cela sera notamment mis en place en maternelle avec le carnet de suivi rempli avec l'élève conformément aux nouveaux programmes<br><br>- Pas de carnet du citoyen, de culture et d'expériences qui permettrait aux élèves de garder une trace des différentes sorties, expériences, participation à des rencontres sportives...<br><br>- Mise en place de carnet de suivi des élèves et cela dès la maternelle conformément aux nouveaux programmes et celui-ci sera rempli avec les élèves |

| | Priorités (ce sur quoi l'équipe pédagogique va agir) | | | Actions « ordinaires », renforcements, projets, partenariats (décidés par l'équipe pédagogique) | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Cycle 1** | **Cycle 2** | **Cycle 3** | **Cycle 1** | **Cycle 2** | **Cycle 3** |
| **2016-2017** | Donner du sens au apprentissage par le biais d'un projet thématique commun à l'école : les transports<br><br>Favoriser l'auto-évaluation des élèves | Donner du sens au apprentissage par le biais d'un projet thématique commun à l'école : les transports | Donner du sens au apprentissage par le biais d'un projet thématique commun à l'école : les transports | Défi techno interne à l'école, travail sur le lexique, réalisations de fresques en arts visuels, lectures d'albums et de documentaires, fabrication d'un abécédaire<br>Carnet de bord de l'élève qui le suivra lors des changements de classe (expériences)<br><br>Cahier de réussite rempli avec l'enfant | Défi techno interne à l'école, travail sur le lexique, productions en arts visuels, lectures d'albums et de documentaires, découverte des moyens de transports à travers le temps<br>Carnet de bord de l'élève qui le suivra lors des changements de classe (expériences) | Défi techno interne à l'école, productions collectives (maternels/CM) en arts visuels, étude d'oeuvres littéraires, histoire des moyens de transports à travers le temps, travail autour des énergies renouvelables<br>Carnet de bord de l'élève qui le suivra lors des changements de classe (expériences) |
| **2017-2018** | Suivre les élèves dans leur parcours (assurer le suivi des aides d'une année sur l'autre) | Suivre les élèves dans leur parcours (assurer le suivi des aides d'une année sur l'autre) | Suivre les élèves dans leur parcours (assurer le suivi des aides d'une année sur l'autre) | Fiche de suivi individuelle (PAL, comptes-rendus rendez-vous parents, prises en charge extérieures…) transmis en fin d'année<br><br>Cahier de réussite rempli avec l'enfant | Fiche de suivi individuelle (APC, comptes-rendus rendez-vous parents…) transmis en fin d'année | Fiche de suivi individuelle (APC, comptes-rendus rendez-vous parents…) transmis en fin d'année |
| **2018-2019** | Favoriser l'auto-évaluation des élèves | Favoriser l'auto-évaluation des élèves | Favoriser l'auto-évaluation des élèves | Évaluation et réadaptation éventuelle de notre outil d'auto-évaluation | Mise en place d'échelles de réussites (exemple : dictées de mots en orthographe) | Ceintures de compétences à passer en français et en mathématiques |

# Fiche N°2 : L'organisation pédagogique de l'école

Références principales :
→ Loi N°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de refondation de l'école
→ Décret n° 2014-1377 du 18-11-2014 - J.O. du 20-11-2014 : suivi et accompagnement pédagogique des élèves
→ Décret n° 2014-1231 du 22-10-2014 - J.O. du 24-10-2014 : instances pédagogiques dans les écoles et les collèges

| 1<br>La thématique | 2<br>La mise en œuvre |
|---|---|
| **L'organisation et la cohérence du fonctionnement de l'équipe pédagogique** | L'organisation pédagogique de l'école fait-elle l'objet d'une réflexion collective ? Les questions pédagogiques sont-elles travaillées dans le cadre des instances de l'école ?<br>Des projets communs sont-ils élaborés ?<br>Des outils communs existent-ils au sein de l'école, au sein des cycles ? |
| **Les rythmes de l'enfant**<br>**Les emplois du temps des élèves** | L'organisation de la journée scolaire tient-elle compte des rythmes de l'enfant ?<br>En école maternelle, sur quel temps s'organise la sieste ? Pourquoi ? Qui la surveille ?<br>Les activités tiennent-elles compte de la capacité cognitive et de l'évolution de la vigilance des élèves au cours de la journée ? Les emplois du temps sont-ils modulables en fonction des objectifs d'apprentissage (entrainement, notion nouvelle, automatisation, etc.) et de la durée des demi-journées d'enseignement ?<br>Les récréations permettent-elles une pause entre deux temps d'enseignement ? |
| **Les différents espaces de l'école** | A quels moments les différents espaces de l'école sont-ils accessibles aux enfants ?<br>Des lieux calmes sont-ils ouverts pendant les temps de récréation ?<br>Les enfants bénéficient-ils d'endroits pour s'isoler tranquillement ? dans les classes ? dans l'école ?<br>L'organisation de l'espace classe est-elle adaptée à l'âge des élèves ?<br>L'aménagement des classes permet-il aux élèves d'échanger entre eux, de confronter leurs points de vue, de travailler ensemble ?<br>L'espace classe permet-il d'organiser des groupes d'accompagnement soutenu dans le cadre d'ateliers dirigés par l'enseignant ? |
| **La répartition des élèves dans les classes** | La répartition des élèves dans les classes fait-elle l'objet d'une réflexion de l'ensemble de l'équipe en conseil des maîtres ? Selon quels critères (autonomie, niveaux de compétences des élèves, classes de cycle …) ?<br>L'attribution des classes aux enseignants fait-elle l'objet d'une réflexion d'équipe partagée ?<br>L'équipe veille-t-elle à ne pas attribuer la responsabilité d'un CP ou d'un CM2 à un enseignant débutant ? |
| **Les outils des élèves** | Une réflexion collective sur le travail écrit (usage des photocopies, la copie, les productions écrites) et les outils des élèves (choix des manuels, des fichiers ; cahiers, classeurs ; utilisation du numérique) au sein d'un cycle, dans l'école est-elle engagée ?<br>Les enseignants ont-ils mis en place un code de correction commun à chaque cycle ?<br>Les outils d'aide suivent-ils les élèves jusqu'à la fin du cycle 3 ? |

# Volet 2 : Organisation pédagogique de l'école

| Constats prenant appui sur un ou des indicateurs issus de la fiche méthodologique 2 | |
|---|---|
| Atouts et points forts au niveau de l'école (ce qui existe, ce qui est efficace) | Points à améliorer au niveau de l'école |
| - organisation de l'équipe : réflexion collective de l'organisation pédagogique (suivi des élèves, projets communs entre les classes comme le projet cirque de l'année scolaire 2015-2016 avec des réalisations communes en EPS, en arts visuels,…), communication des informations efficaces par mail/boîte individuelle/tableau d'affichages, organisation hebdomadaire de conseils des maîtres qui permettent de mettre en place des actions, de faire le bilan de ces actions et de faire le point régulièrement sur les fonctionnements ou dysfonctionnements de l'école<br><br>- organisation du temps scolaire qui suit le rythme de l'enfant (décloisonnements en sciences et en anglais les après-midis , TAPS à chaque fin d'après-midi qui permettent ainsi aux élèves d'avoir des journées plus courtes, positionnement des horaires de récréation qui tient compte de la mobilisation intellectuelle des élèves et de leur fatigue, séquences plus courtes et variation des supports et des modalités d'apprentissage (alternance écrit et oral, alternance des matières, alternance des durées des séances)<br><br>- espaces de l'école : aménagement des deux cours de l'école (coins définis pour les pratiques de jeux collectifs, pour l'usage de trottinettes, pour être au calme avec un livre ou pour faire un dessin...), contribution des élèves à l'utilisation et au rangement du matériel (responsables du matériel nommés et rangement de celui-ci par les élèves)<br><br>- répartition des élèves : décidée lors de conseils des maîtres, en concertation avec l'ensemble de l'équipe en tenant compte des effectifs, des difficultés scolaires et des précédentes répartitions. Les enseignantes ne sont pas positionnées de manière automatique sur un niveau ou un cycle. L'équipe, dans la mesure du possible, organise les classes par cycle (doubles niveaux avec des niveaux qui se suivent)<br><br>- place du numérique à l'école : le numérique est utilisé dans toutes les classes puisque chaque classe est dotée d'un tbi ou d'un vpi . L'école est également équipée de 9 ordinateurs mobiles utilisés dans toutes les classes en atelier encadré ou en APC. | - manque d'outils communs dans le suivi des élèves donc mise en place d'un document de suivi d'année en année avec les prises en charge en APC, les comptes-rendus de rencontres avec les parents... transmis en fin d'année scolaire à l'enseignant de la classe supérieure et mise en place conformément aux nouveaux programmes d'un livret scolaire qui suivra l'élève du CP à la 3ème<br><br>- harmonisation des outils des élèves par exemple pour les leçons : mise en place d'un répertoire lexical de classe qui suivrait également l'élève sur un cycle<br><br>- école séparée en deux : cela ne facilite pas toujours la mise en place d'une cohésion d'équipe et la rencontre des élèves notamment dans un objectif de liaison GS-CP. Il pourrait être envisagé d'organiser des récréations communes entre la maternelle et l'élémentaire et de mettre en place des journées de rencontres sportives ou autres entre les GS et les CP, de participer à une journée en CP pour les GS en fin d'année, d'organiser des rencontres type olympiades avec la maternelle et les cycle 3 en organisateurs afin de favoriser la coopération et « d'ouvrir » les classes.<br><br>- alterner davantage encore les différentes phases dans une séance : apprentissages explicites, les activités d'entraînement, d'automatisation et la compréhension, la découverte, la manipulation et la production conformément aux nouveaux programmes par la mise en place notamment d'ateliers de travail au sein des classes de la maternelle à l'élémentaire |

| | Priorités (ce sur quoi l'équipe pédagogique va agir) | | | Actions « ordinaires », renforcements, projets, partenariats (décidés par l'équipe pédagogique) | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Cycle 1** | **Cycle 2** | **Cycle 3** | **Cycle 1** | **Cycle 2** | **Cycle 3** |
| **2016-2017** | | | | | | |
| **2017-2018** | | | | | | |
| **2018-2019** | | | | | | |

# Fiche N°3 : L'école et les parents des élèves / la coéducation

Références principales :
→ Loi N°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de refondation de l'école
→ Circulaire N° 2013-142 du 15 10 2013 « Renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires »
→ Rapport IGEN : « Grande pauvreté et réussite scolaire, le choix de la Réussite pour tous »

| 1<br>La thématique | 2<br>La mise en œuvre |
|---|---|
| **Informer, dialoguer avec les parents** | De quelle manière permettez-vous aux parents d'élèves d'occuper leur place de co-éducateurs ?<br>En quoi la relation avec les parents d'élèves s'inscrit-elle dans un partenariat respectueux et un climat bienveillant ?<br>Comment les enseignants explicitent-ils l'école à tous les parents ?<br>Quels sont les outils de communication avec les familles (livret d'accueil, cahier de liaison, journal d'école, ENT, blog …) ? |
| **Aider les parents à se familiariser avec l'école** | Quelles sont les occasions de faire entrer les parents à l'école ?<br>Quelle attention particulière l'équipe porte-t-elle aux nouveaux parents de l'école ?<br>Comment l'école fait-elle du lien avec les services sociaux pour accéder aux familles les plus éloignées ? |
| **Encourager la participation des parents à la vie de l'école** | Comment l'équipe réussit-elle à faire entrer dans l'école les parents d'élèves les plus éloignés de la culture scolaire?<br>Comment les implique-t-elle ?<br>Comment la culture de tous les parents d'élèves est-elle reconnue par l'école ? Les élèves sont-ils « conscients » de cette reconnaissance ? Quelles actions permettent de le savoir ? |
| **Diversifier les modalités d'échanges entre les professionnels et les parents** | Les enseignants accueillent-ils régulièrement les parents à l'école ? Lors de réunions ? Lors de « café des parents » ? Pour des observations en classe ?<br>Quelles sont les occasions d'échanges avec les parents des élèves ?<br>Tous les parents d'élèves sont-ils reçus de manière individuelle, systématique et régulière par l'enseignant de leur enfant pour faire un point sur les apprentissages scolaires ?<br>Quelle est la place de la parole des parents lors des entretiens individuels ?<br>Comment s'organise pour les parents d'élèves la continuité maternelle/élémentaire et école/collège ?<br>La question de la place des parents à l'école est-elle abordée lors des conseils d'école ?<br>Les parents délégués sont-ils un relais d'informations pour les autres parents ? |

# Volet 3 : L'école et les parents d'élèves / la co-éducation

| Constats prenant appui sur un ou des indicateurs issus de la fiche méthodologique 3 | |
|---|---|
| Atouts et points forts au niveau de l'école (ce qui existe, ce qui est efficace) | Points à améliorer au niveau de l'école |
| - Organisation de rencontres dans l'année qui permettent aux parents de participer efficacement à la vie de l'école lors des trois conseils d'école . Les délégués de parents d'élèves recueillent avant les conseils les remarques ou questions de l'ensemble des parents. Un blog est mis à disposition des parents également et alimenté par les parents délégués<br><br>- Mise en place d'un cahier de liaison identique pour toutes les classes et permettant de communiquer avec les familles. Celui-ci est présenté lors des réunions de rentrée et chaque enseignante insiste sur sa consultation quotidienne<br><br>- Organisation de réunions de rentrée en septembre pour présenter les classes, leur fonctionnement, l'emploi du temps, le matériel... et permettre aux parents de rencontrer les enseignantes, d'entrer dans l'école.<br><br>- Les parents sont incités à participer à la vie de l'école par le biais de projets fédérateurs : fête de l'école en juin, portes ouvertes, pique nique le dernier jour de l'année, Olympiades cycles 2 et 3.... ; en accompagnant lors des sorties ; en passant différents agréments (vélo, natation....)<br><br>- Pour les nouveaux parents, une plaquette de présentation est disponible à la mairie et ils sont reçus de manière individuelle par la directrice avec une présentation de l'école et une rencontre avec les enseignantes de leur(s) enfant(s)<br><br>- Les parents sont invités à participer à l'ALAC (Amicale Laïque de l'école) qui contribue de manière active à la vie de l'école en s'impliquant dans les projets proposés | - Avec les nouveaux rythmes scolaires, les TAPS étant en fin de journée, les enseignantes rencontrent moins les parents de manière informelle.<br><br>- Certains parents s'impliquent peu dans la scolarité de leur(s) enfant(s). Il semble nécessaire d'inciter ces parents à prendre contact avec les enseignantes en banalisant deux semaines de rencontres parents-professeurs<br><br>- La transmission des bilans des élèves doit être régulière. La mise en place du bilan de fin de cycle 2 et le carnet de réussite de maternelle des nouveaux programmes seront l'occasion de rencontrer les parents pour faire le point. Et désormais, les élèves et leurs parents pourront accéder par l'ENT à leur livret et en télécharger les données<br><br>- Mettre en place un document écrit des rencontres entre les enseignants et les parents, identique pour tous, pour éviter tout conflit et permettre de voir la progression ou non de la situation d'un élève, de rappeler les points abordés lors de précédentes réunions |

| | Priorités (ce sur quoi l'équipe pédagogique va agir) | | | Actions « ordinaires », renforcements, projets, partenariats (décidés par l'équipe pédagogique) | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Cycle 1** | **Cycle 2** | **Cycle 3** | **Cycle 1** | **Cycle 2** | **Cycle 3** |
| **2016-2017** | Impliquer davantage des parents dans la scolarité de leur(s) enfant(s) | Impliquer davantage des parents dans la scolarité de leur(s) enfant(s) | Impliquer davantage des parents dans la scolarité de leur(s) enfant(s) notamment pour la transition CM2-6ème | Mise en place de deux semaines banalisées rencontre parents-enseignants | Mise en place deux semaines banalisées rencontre parents-enseignants<br>Mise en ligne des bilans scolaires(ENT)<br>Organisation de deux réunions par an pour les CP | Mise en place deux semaines banalisées rencontre parents-enseignants<br>Mise en ligne des bilans scolaires(ENT) |
| **2017-2018** | Faire appel aux compétences des parents | Ouvrir l'école aux parents | Ouvrir l'école aux parents | Solliciter les familles pour encadrer des ateliers type cuisine et accompagner lors des sorties | Accueil des parents pour présenter les réalisations des élèves lors de deux rendez-vous (présentation des expériences scientifiques, portes ouvertes en juin)<br>Animer des ateliers sur temps scolaires lors de rencontres sportives USEP ou culturelles | Accueil des parents pour présenter les réalisations des élèves lors de deux rendez-vous (présentation des expériences scientifiques, portes ouvertes en juin)<br>Animer des ateliers sur temps scolaires lors de rencontres sportives USEP ou culturelles |
| **2018-2019** | | | | | Solliciter les familles pour encadrer des ateliers type cuisine et accompagner lors des sorties | Solliciter les familles pour encadrer des ateliers type cuisine et accompagner lors des sorties |

# Fiche N° 4 : construire une coopération pertinente et efficace avec les partenaires de l'école

**Références principales** :

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013

Développer les partenariats et la culture de l'engagement avec tous les acteurs de l'école circulaire n° 2015-085 du 3-6-2015

| 1<br>La thématique | 2<br>La mise en œuvre |
|---|---|
| **Favoriser les progrès de tous les élèves en intégrant :**<br>• la dimension éducative<br>• la dimension d'ouverture au monde dans une approche sociale, citoyenne et culturelle<br><br>**Prendre appui sur des partenariats, en lien avec le PEDT, dans une logique de parcours personnel de l'élève.**<br><br>**Mettre en réseau écoles, établissements et structures, vecteur essentiel de cohérence et de continuité.** | Dans une logique de parcours, **dispose-t-on d'un outil gardant la mémoire des actions** menées avec des partenaires dans les domaines qui suivent (liste non exhaustive) :<br>- éducation physique et sportive ?<br>- éducation artistique et culturelle ?<br>- parcours citoyen et travail de mémoire (commémoration) ?<br>- santé ?<br>- éducation au développement durable ?<br>- culture scientifique ?<br>- etc.<br><br>S**ait-on identifier parmi les partenaires :**<br>- ceux qui sont sollicités ponctuellement et pourquoi ?<br>- ceux qui sollicitent l'équipe enseignante et dont les projets sont inscrits *a posteriori* dans le projet des classes ou de l'école ?<br>- ceux qui sont sollicités régulièrement et pourquoi ?<br>- ceux qui pourraient être sollicités ? (dispose-t-on d'un annuaire des ressources locales dans les différents domaines ?)<br>- ceux qui pourraient être mutualisés dans une perspective de mise en réseau entre écoles et avec le collège, voire avec le PEDT ?<br>- comment coordonne-t-on la sollicitation et l'intervention des partenaires ?<br><br>**Peut-on, à partir de l'examen de l'existant, repérer en termes de contenus et de pratiques :**<br>**-** de la continuité ?<br>- de la cohérence ?<br>- des manques ?<br>- des redondances ?<br><br>Comment les actions partenariales peuvent-elles alors s'inscrire dans une logique de parcours de la maternelle au collège ?<br><br>Les modalités de dialogue, de communication des projets faisant appel aux intervenants extérieurs et de sollicitation des parents d'élèves sont-elles définies au sein de l'équipe enseignante puis présentées au conseil d'école ?<br><br>Comment évaluer la plus-value qualitative apportée par ces partenariats au service des compétences des élèves ?De quelles manières le projet d'école prend-il en compte le projet éducatif territorial dans une perspective de complémentarité ? |

| Constats prenant appui sur un ou des indicateurs issus de la fiche méthodologique 4 | |
|---|---|
| Atouts et points forts au niveau de l'école (ce qui existe, ce qui est efficace) | Points à améliorer au niveau de l'école |
| - Des projets sont reconduits chaque année avec les mêmes partenaires : intervenants dumistes avec les CMR de Nivillac une fois par semaine pour chaque classe, fréquentation de la médiathèque toutes les trois semaines pour toutes les classes, participation aux séances de natation pour les élèves de la GS au CE2 à Nivillac, participation à des séances de voile avec le concours d'Arc Sud Bretagne à La Roche Bernard pour les CM1-CM2, sorties au Forum de Nivillac... Les partenaires de l'école sont nombreux et permettent d'étayer et de compléter les séances mises en place par les enseignantes.<br><br>- interventions de la psychologue scolaire de circonscription à notre demande qui assure parfois un suivi des élèves de longue durée en collaboration avec l'enseignante, les parents et parfois avec les différentes aides extérieures apportées à l'enfant et présentes lors des équipes éducatives<br><br>- les sorties scolaires ou activités organisées sont en lien avec ce qui a été proposé aux parents lors du conseil d'école en terme de thématique et de contenu d'apprentissage. Lors de la réunion sont rappelés les différentes priorités de l'école et ce qui sera mis en place avec les différents partenaires<br><br>- l'association Coup de Pouces aux devoirs propose également de l'aide aux élèves en difficultés en faisant avec eux les devoirs une fois par semaine. Les membres de l'association organisent en amont une rencontre avec les enseignantes pour faire le point sur les besoins des élèves pris en charge et en aval pour un bilan. Ce dispositif est efficace pour les élèves qui y participent. | - Peu de rencontres sont organisées entre les écoles du secteur.<br><br>- L'école doit éviter les redondances dans les types de spectacle vus. La mise en place d'un carnet de culture devrait permettre de garder en mémoire les spectacles et de les varier. Il faudrait également davantage réutiliser en classe ce qui est fait à l'extérieur et exploiter ces sorties avec les élèves par exemple lors des participations aux spectacles du Forum de Nivillac.<br><br>- Les élèves de CM2 ne travaillent pas assez en collaboration avec les élèves de 6ème. Il pourrait être intéressant de partager avec les élèves du collège de secteur sur une correspondance littéraire, sur des défis mathématiques avec la réalisation de programmes de constructions, cette compétence faisant partie de celle les plus échouées en fin de CM2. |

## Volet 4 : construire une coopération pertinente et efficace avec les partenaires de l'école

| | Priorités (ce sur quoi l'équipe pédagogique va agir) | | | Actions « ordinaires », renforcements, projets, partenariats (décidés par l'équipe pédagogique) | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Cycle 1** | **Cycle 2** | **Cycle 3** | **Cycle 1** | **Cycle 2** | **Cycle 3** |
| **2016-2017** | | | | | | |
| **2017-2018** | | | | | | |
| **2018-2019** | | | | | | |

## Fiche N°5 : Vie scolaire

Références principales :

→Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République

→ Circulaire n° 2013-100 du 13 août 2013 contre le harcèlement

→Circulaire interministérielle n°2006-125 du 16 août 2006 relative à la prévention et lutte contre la violence scolaire

→Guide Agir sur le climat scolaire à l'école primaire Eduscol

→BO 44 du 26.11.2015 et 48 du 24.12.2015

| 1<br>La thématique | 2<br>La mise en œuvre |
|---|---|
| **Un cadre protecteur, un cadre à respecter** | Existe-t-il dans l'école un diagnostic du climat scolaire ?<br>Des actions sont-elles déjà mises en place ? Sont-elles évaluées ?<br>L'équipe pédagogique s'est-elle mise d'accord sur des règles de vie communes pour l'école ? L'équipe s'est-elle accordée sur un niveau d'exigence concernant les attitudes des élèves ? Existe-t-il un règlement intérieur de l'école en cohérence avec le règlement départemental type ? Est-il communiqué aux parents ?<br>Y a-t-il une cohérence entre les règles de vie élaborées dans les différentes classes, entre le temps scolaire et périscolaire, notamment dans le cadre du PEDT ?<br>Existe-t-il des démarches au sein de l'école pour aider les élèves à s'approprier les règles ?<br>L'équipe pédagogique s'est-elle accordée sur des sanctions éducatives en cas de non-respect des règles ? Tous les nouveaux personnels arrivant dans l'école sont-ils informés des règles en vigueur ?<br>Un lieu de parole et d'expression des élèves existe-t-il au sein de l'école et/ou des classes (conseils d'élèves)?<br>Des actions impliquent-elles les élèves dans l'élaboration du règlement intérieur de l'école et des règles de vie de classe ?<br>Les parents sont-ils informés des règles de vie des classes et des modalités d'application des règles (sanctions...) ? |
| **Prévention des risques (accidents, violence, harcèlement]** | **Sécurité**<br>La communauté éducative connait-elle l'existence du PPMS et des procédures à suivre en cas d'évacuation, de confinement ? Connaît-elle les conduites à tenir et le rôle de chacun ?<br>L'annexe 5 est-elle accessible dans le registre d'appel de la classe ?<br>**Education à la santé**<br>Les activités proposées intègrent-elles l'alimentation, l'hygiène, les rythmes de vie, le respect de soi et de l'intégrité physique ?<br>Sont-elles programmées sur la durée du parcours de l'élève ?<br>Intègrent-elles des partenariats?<br>Une offre alimentaire équilibrée est-elle sujet de concertation avec la collectivité territoriale ?<br>**Prévention** des risques<br>Les faits observés dans l'école nécessitent-ils un renforcement de l'attention des maîtres et la mise en place d'actions de prévention ?<br>L'école a-t-elle déjà été confrontée à des jeux dangereux ? Existe-il une sensibilisation ?<br>L'école a-t-elle déjà repéré des formes de harcèlement à l'école ? Existe-il un programme de prévention de lutte contre le harcèlement ?<br>La formation aux premiers secours est-elle proposée ? à partir de quel niveau de cycle ?<br>Les familles sont-elles informées des plans de prévention ? |

## Volet 5 : vie scolaire

| Constats prenant appui sur un ou des indicateurs issus de la fiche méthodologique 5 | |
|---|---|
| Atouts et points forts au niveau de l'école (ce qui existe, ce qui est efficace) | Points à améliorer au niveau de l'école |
| - Les règles de vie sont communes aux TAPS, à la garderie périscolaire qui a lieu à l'école et au temps scolaire. L'espace est partagé. L'école fait également le lien entre la cantine et les parents . Un système de points a été établi par la mairie et si un élève perd un point, un billet est remis à l'enseignante et collé dans le cahier de liaison pour être signé par les parents. Cela crée une cohésion entre les différents partenaires gravitant autour des élèves.<br><br>- Pendant les récréations, des règles ont été établies en début d'année sur les deux cours (maternelle et élémentaire). Des responsables du matériel ont été nommés pour les GS et les élémentaires. Cela fonctionne bien et les implique dans le rangement.<br><br>- Le règlement intérieur est cohérent avec le règlement départemental type. Il est donné aux parents en début d'année et voté lors du premier conseil d'école.<br><br>- Les exercices de confinement, incendie et intrusion (depuis 2015-2016) sont organisés conformément à la législation. Ces exercices sont expliqués aux parents lors du premier Conseil d'école et lors des réunions de rentrée. Des bilans sont réalisés à l'issue des exercices afin de les améliorer et cela est expliqué aux parents en conseil d'école<br><br>- Des jeux dangereux ainsi que des situations de harcèlement ont été repérés à l'école. Une sensibilisation des enfants a été mise en place par le biais de débats, de petites vidéos comme Vinz et Lou, de rencontres avec des parents concernés. Ce point a également été abordé lors de conseils d'école. | - Des moments de débats devraient être instaurés au sein de l'école pour permettre aux élèves de s'exprimer sans crainte et de se libérer.<br><br>- Des sensibilisations au harcèlement devraient être reconduites chaque année de manière préventive<br><br>- Des moments de rencontres entre petits et grands devraient être organisés pour encourager la coopération et le partenariat<br><br>- Les premiers secours ne sont pas assez abordés en cycle 3. Les élèves devraient tous en fin de CM2 avoir acquis les premiers gestes pour porter secours.<br><br>- Les élèves de cycle 3 ne sont pas assez sensibilisés aux dangers d'internet. |

| | Priorités (ce sur quoi l'équipe pédagogique va agir) | | | Actions « ordinaires », renforcements, projets, partenariats (décidés par l'équipe pédagogique) | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Cycle 1** | **Cycle 2** | **Cycle 3** | **Cycle 1** | **Cycle 2** | **Cycle 3** |
| **2016-2017** | | | | | | |
| **2017-2018** | | | | | | |
| **2018-2019** | | | | | | |

# Fiche N°6 : Parcours citoyen

Références principales :

→ Socle commun de connaissances, de compétences et de culture
Décret n°2015-372 du 31-3-2015 J.O. du 02-04-2015

→ Instruction pour la promotion de la généralisation des projets éducatifs territoriaux sur l'ensemble du territoire
Circulaire n° 2014-184 du 19-12-2014

→ Circulaire de rentrée n°2015-085 du 3 juin 2015

→ *Enseignement Moral et civique*

→ Guide sur le climat scolaire et médiation par les pairs à l'école primaire-Eduscol

| 1<br>La thématique | 2<br>La mise en œuvre |
|---|---|
| **Éducation à la citoyenneté** | **Les questions relatives à l'éducation, à la citoyenneté** sont-elles à l'ordre du jour des conseils de cycles, conseils de maîtres, conseils d'école, conseils école collège ?<br><br>**Participation des élèves à la vie sociale**<br>La responsabilisation, l'engagement de l'élève et la construction de son autonomie sont-ils pris en compte de manière progressive ?<br>Sont-ils sollicités au travers d'actions concrètes constitutives du **parcours citoyen**, au sein de chaque cycle (commémorations, devoir de mémoire, actions de solidarité, conseils d'enfants, comité de rédaction, jardin solidaire, parlement des enfants, journée de la laïcité (9 décembre), semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme, semaine de la presse à l'école… )<br><br>**L'éducation au développement durable** est-elle liée à des actions citoyennes ? en partenariat avec des associations ?<br><br>**Le numérique** fait-il l'objet d'une éducation à ses usages ? Existe-t-il une charte de l'utilisation du numérique au sein de l'école ?<br>Comment se l'approprient les usagers ?<br><br>La formation à l'esprit critique intègre-t-elle une **éducation aux médias et à l'information**? |
| **Valeurs de la République** | **La mobilisation sur les valeurs de la République** fait-elle l'objet d'échanges au sein de l'équipe ? au sein de la communauté éducative ?<br>Quelles sont les actions qui en découlent ? Comment la **réserve citoyenne** est-elle mobilisée ?<br><br>**Les valeurs de la République** sont-elles explicitées et développées ?<br>Comment la charte de la Laïcité est-elle présentée aux familles ? aux partenaires ? aux intervenants ?<br>Le règlement intérieur de l'école comprend-il des articles en lien avec le principe de laïcité ?<br>Existe-t-il des règles régissant les comportements individuels ? collectifs ? Sont-elles élaborées avec les élèves ? avec tous les personnels ? avec les partenaires (en lien avec le PEDT par exemple) ?<br>L'égalité entre les filles et les garçons est-elle sujet d'actions spécifiques : au sein de l'école ? au sein d'un cycle ? au sein d'une classe ?<br><br>Les actions sont-elles articulées avec le **Projet Educatif Territorial** ? Existe-t-il un volet « laïcité et citoyenneté » dans le PEDT ?<br>Avez-vous connaissance d'un volet éducatif des contrats de ville ? |

# Volet 6 : Parcours citoyen

| Constats prenant appui sur un ou des indicateurs issus de la fiche méthodologique 6 | |
|---|---|
| Atouts et points forts au niveau de l'école (ce qui existe, ce qui est efficace) | Points à améliorer au niveau de l'école |
| - Participation à des concours type « Le Souvenir Français » et à des rendez-vous ponctuels qui contribuent à l'éducation à la citoyenneté (exemple : journée de la laïcité et journée du sport scolaire, rencontres chorales, journée de l'abolition de l'esclavage….)<br><br>- Sensibilisation des élèves au tri sélectif (poubelles pour le papier dans les classes, composteur)<br><br>- Mise en place de débats réglés chez les cycles 3 permettant de développer leur esprit critique, d'apprendre à argumenter, à débattre, à s'exprimer à l'oral, à donner son avis et à prendre en compte les remarques des autres élèves.<br><br>- Dans le cadre des attentats et de ce fait lors des exercices d'intrusion, les élèves ont été sensibilisés aux valeurs de la République, à la liberté d'expression, à la solidarité. Ces valeurs sont prônées au sein de l'école dans les activités sportives notamment. Les élèves ont également travaillé sur la charte de la laïcité lors de son affichage dans l'école ainsi que du drapeau de la République Française. Des actions sont menées dans l'année permettant de retravailler ces « valeurs » .<br><br>- L'ensemble de la communauté éducative est sensibilisée au PPMS lors du premier conseil des maîtres pour les enseignantes et lors du conseil d'école pour le personnel de mairie. Les différents registres sont accessibles dans le bureau de la directrice. | - La charte internet à revoir au sein de l'école. Elle n'est pas assez simple pour les élèves et il serait nécessaire de la faire vivre en l'affichant et en la retravaillant avec les élèves.<br><br>- Le constat est fait d'un manque d'éducation aux médias et à l'information. Il pourrait être mis en place un permis internet au même titre que le permis vélo ou le permis piéton.<br><br>- Égalité filles-garçons à mettre en avant à l'école<br><br>- Des actions de sensibilisation au respect de l'environnement pourraient être mises en place. De nombreux élèves ne pensent pas à éteindre les lumières, à économiser l'eau, à fermer les portes lorsqu'il y a du chauffage<br><br>- Les élèves de la maternelle ne sont pas assez sensibilisés aux dangers domestiques. |

| | Priorités (ce sur quoi l'équipe pédagogique va agir) | | | Actions « ordinaires », renforcements, projets, partenariats (décidés par l'équipe pédagogique) | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Cycle 1** | **Cycle 2** | **Cycle 3** | **Cycle 1** | **Cycle 2** | **Cycle 3** |
| **2016-2017** | **Apprendre à vivre ensemble (respect de l'autre) et à tenir compte des autres** | **Apprendre à vivre ensemble (respect de l'autre) et à tenir compte des autres** | **Éduquer à un usage raisonné et sécurisé d'internet** | **Donner des responsabilités aux enfants en leur attribuant un métier sur une durée déterminée**<br>**Établir avec les élèves un règlement imagé de la classe**<br>**Participation à des rencontres sportives et citoyennes (Exemple : cross de la solidarité)** | **Donner des responsabilités aux enfants en leur attribuant un métier sur une semaine**<br>**Établir avec les élèves un règlement de classe et de l'école**<br>**Participation à des rencontres sportives et citoyennes (Exemple : cross de la solidarité)** | **Rédaction d'une nouvelle charte internet plus accessible aux élèves**<br>**Participation au dispositif « la semaine de la presse » (comparer des Unes de journaux, analyser des images et comprendre des points de vue)** |
| **2017-2018** | Sensibilisation aux dangers domestiques | **Lutter contre les inégalités filles-garçons** | **Passage du permis internet**<br>**Lutter contre les inégalités filles-garçons** | **Cycle d'apprentissage sur les dangers domestiques** | **Mise en place de métiers à rôle égal dans les classes et choix d'APS visant à déconstruire les stéréotypes sexués (danse, rugby, balle au pied, gymnastique …)**<br>**Passage du permis piéton en partenariat avec la gendarmerie de Nivillac** | Pratique de sports collectifs d'opposition + Mise en place de métiers à rôle égal dans les classes |
| **2018-2019** | Évaluation de la connaissance aux dangers domestiques | **Éducation au développement durable** | **Éducation au développement durable** | **Passage d'une attestation aux premiers secours pour les GS en faisant appel à l'association de prévention MAIF** | **Plantations diverses dans le jardin d'école**<br>**Participation à des rencontres sportives « zéro déchet » (petit tour à vélo, orientation...)** | **Participation à la journée Hisse et Eau (Charte Horizon Mer)**<br>**Réalisation d'affiches à l'usage des élèves dans Les locaux de l'école (éviter le gaspillage, éteindre les lumières...)** |

# Volet 7 : Parcours d'éducation artistique et culturelle
# Fiche N°7 : Parcours d'éducation artistique et culturelle

**Références principales :**

→ Socle commun de connaissances, de compétences et de culture Décret n°2015-372 du 31-3-2015 J.O. du 02-04-2015

→ Le parcours d'éducation artistique et culturelle Circulaire n° 2013-073 du 3-5-2013

| 1<br>La thématique dans le projet d'école | 2<br>Sa mise en œuvre |
|---|---|
| **Les objectifs du parcours d'éducation artistique et culturelle**<br>- donner sens et cohérence à l'ensemble des actions et expériences auxquelles l'élève prend part ;<br>- diversifier et élargir les domaines artistiques abordés à l'école ;<br>- articuler les différents temps éducatifs et en tirer parti.<br><br>**La mise en œuvre des trois piliers engage**<br>- des connaissances ;<br>- des pratiques ;<br>- des rencontres.<br><br>**L'ouverture de l'école aux partenaires culturels**<br><br>**Le lien avec le PEDT** | **Une action inscrite dans le parcours d'éducation artistique et culturelle est une séquence d'apprentissages ou un projet qui donne lieu à des rencontres artistiques et à des pratiques artistiques. L'action est mise en œuvre avec ou sans partenariat.**<br><br>**Un état des lieux des ressources existantes** est-il disponible ? En termes de personnes ressources ? en termes de structures existantes sur le territoire local, départemental ?<br>Les élèves ont-ils des opportunités de faire des découvertes culturelles à l'extérieur de l'école ? de rencontrer des artistes ou des professionnels ?<br>Les structures culturelles font-elles l'objet de visites?<br><br>**Un état des lieux des pratiques artistiques et culturelles** existe-t-il ?<br>Est-il réalisé par domaines artistiques, par projets conduits ?<br>Est-il partagé au sein de l'équipe pédagogique ? Est-il actualisé en équipe pédagogique ?<br>L'ensemble des domaines artistiques est-il pris en compte de l'école maternelle au cycle 3 dans un parcours réfléchi ? Quelle articulation avec le collège ?<br>Existe-t- il une articulation entre pratiques, rencontres et connaissances ?<br><br>**Recherche de cohérence et de complémentarité dans les actions envisagées**<br>Existe-t-il des liens avec les temps périscolaires ?<br>Quels éléments orientent le choix d'un partenaire (contexte de l'école, contexte du territoire, propositions extérieures partenaires, associations..) ?<br>Le choix est-il opéré en concertation ?<br><br>**Outil de suivi**<br>Les élèves disposent-ils d'un outil de suivi de leur parcours ? La forme est-elle pertinente ?<br>Le numérique est-il exploité ?<br>L'équipe pédagogique dispose-t-elle d'un support commun ? |

| Constats prenant appui sur un ou des indicateurs issus de la fiche méthodologique 7 | |
|---|---|
| Atouts et points forts au niveau de l'école (ce qui existe, ce qui est efficace) | Points à améliorer au niveau de l'école |
| - Certaines sorties sont reconduites chaque année comme le forum de Nivillac ce qui permet d'année en année d'élargir l'horizon culturel des élèves.<br><br>- Des projets touchant au domaine de l'art sous toutes ses formes sont mis en place chaque année (les contes du monde, le cirque...) avec des rencontres d'artistes (une conteuse en 2014, une illustratrice en 2015), des pratiques (spectacle de cirque avec une famille issue du milieu du cirque, chants du monde, rencontres chorales...), des connaissances (découverte de contes du monde, de l'histoire du cirque...). Ces projets et les activités qui en découlent sont abordés et définis lors des conseils de maîtres. | - La commune dispose d'artistes. Il serait intéressant de faire appel aux acteurs locaux.<br><br>- Il y a peu de lien avec les activités pratiquées lors des TAPS.<br><br>- Les élèves n'ont pas d'outil de suivi de leur parcours artistique et culturel.<br><br>- Il devrait être proposé aux élèves davantage de pratiques artistiques type rencontres danses, théâtre…. |

| | Priorités (ce sur quoi l'équipe pédagogique va agir) | | | Actions « ordinaires », renforcements, projets, partenariats (décidés par l'équipe pédagogique) | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Cycle 1** | **Cycle 2** | **Cycle 3** | **Cycle 1** | **Cycle 2** | **Cycle 3** |
| **2016-2017** | | | | | | |
| **2017-2018** | | | | | | |
| **2018-2019** | | | | | | |

## Etapes de validation

**1- Avis de l'Inspecteur (rice) de l'Education Nationale :**

Dossier vu le : …./…../……..

Remarques :

Signature IEN

**2- Présentation et adoption du projet d'école en Conseil d'école :**

Le : …./…../ …….

| |
|---|
| Remarques :<br><br>Signature Directeur(rice) d'école |

3- **Transmission à la Direction Académique des Services de l'Education Nationale** ( en version numérique à l'IEN de circonscription) :

Le : …../…../…….